

**Recrute par voie contractuelle trois Maîtres-Nageurs-Sauveteurs (H/F)**  
**CDD à temps complet – Base aquatique Nieuil l'Espoir**  
**Du lundi 2 juin au dimanche 31 août 2025**

Sous l'autorité de la responsable du service des sports et du chef de bassin, les Maître-Nageur Sauveteur (MNS) participent à la mise en œuvre de la politique sportive de la Communauté de Communes des Vallées du Clain, animent et encadrent les activités de la natation auprès de publics diversifiés, dans un environnement sécurisé.

**Missions :**

- Assurer la surveillance des bassins et des activités aquatiques à la base aquatique ;
- Assurer les séances d'enseignement scolaire (juin) et l'encadrement des stages "J'apprends à nager" ;
- Intervenir dans le cadre d'un projet éducatif en cohérence avec la politique sportive de la Communauté de communes ;
- Animer les activités nautiques ;
- Assurer le contrôle de l'application des règles en matière d'hygiène, de surveillance et de sécurité ;
- Veiller à la qualité de l'eau, réaliser les contrôles sanitaires 2 fois/jour et les reporter sur le carnet sanitaire, signaler les dysfonctionnements au chef de bassin ;
- Accueillir, surveiller le public en conformité avec les dispositions du P.O.S.S, prodiguer les premiers soins/secours ;
- Appliquer et faire appliquer le règlement intérieur ;
- Leçons de natation et d'Aquagym en-dehors du temps de travail ;

**Profil :**

- Etre titulaire du BEESAN ou BPJEPS AAN ou DEUST Activités physiques et aquatiques ... ;
- Certification de formation Sport Santé Niveau 1 ou 2 (facultatif) ;
- Etre à jour de la révision PSE1 ou PSE2, du CAEPMNS et de la carte professionnelle ;
- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Conscience professionnelle ;
- Aptitudes au travail en équipe et esprit d'initiative ;
- Capacités relationnelles, sens de l'écoute et de l'accueil ;
- Disponibilité, amabilité et aisance relationnelle vis-à-vis des usagers ;
- Sens du service public ;
- Compétences pédagogiques ;

**Rémunération :**

- Rémunération statutaire sur la grille des Educateurs Territoriaux des APS ;
- Leçons de natation et cours d'aquagym, assurance professionnelle obligatoire ;

**Lieu et horaires de travail :**

- Base aquatique de Nieuil l'Espoir, 9 Route de Nouaillé, 86340 Nieuil-l'Espoir ;
- Base 35H, surveillance des bassins les week-end et jours fériés ;
- Réunion de préparation et formation du personnel obligatoire : lundi 26 et mardi 27 mai 2025.

**Renseignements :** Mme DANTON Claire, responsable du service des sports au 07 87 27 99 82

**Merci de bien vouloir adresser votre candidature (lettre et CV) :**  
**à Monsieur Gilbert BEAUJANEAU, Président de la Communauté de Communes**  
**des Vallées du Clain, 25 Route de Nieuil 86340 LA VILLEDIEU DU CLAIN**  
**sport@valleesduclain.fr**